



Ecole de Conduite et de Mobilité Citoyenne
Rue firminlandreau
ZA L'ESPLANADE
79700 MAULEON

1.2 Les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire

1. Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

Avoir son permis de conduire est devenu un enjeu important aujourd'hui, surtout lorsqu'on vit dans des villes peu desservies par les transports en commun. De nos jours, il est indispensable de pouvoir être autonome. Les conducteurs novices, de part leur faible expérience, sont particulièrement vulnérables et sont une partie importante de la population des tués et des blessés sur la route.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes desavoirs, savoir-faire et savoir-être.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière sauront vous guider.

2. Quelle est l'utilité de votre livret d'apprentissage ?

Il est indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques.

Dans ce livret, vous trouverez les trente compétences à travailler et à valider par des approches différenciées.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir où vous en êtes mais aussi et surtout où vous allez.

Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

3. Quel programme de formation ?

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à maîtriser un véhicule et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs et/ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Vos formateurs seront à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

4. Comment sont évalués vos progrès ?

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression vous accompagnent dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par vos formateurs, qui vous préciseront les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. Pour chacun de ces objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

5. Comment se déroule les examens ?

- **L'épreuve théorique :**

Pour pouvoir se présenter à l'examen pratique, le candidat doit passer l'épreuve théorique du code, sauf s'il a obtenu son code depuis moins de 5 ans ou bien il est titulaire d'un autre permis de conduire depuis moins de 5 ans.

Il existe l'épreuve théorique générale pour les permis B, et BE

Il existe l'épreuve théorique moto pour les permis A1, et A2

Le déroulement est le même pour ces deux examens, seule la préparation diffère.

- **L'épreuve pratique de la catégorie B:**

Le jour J, l'un de vos formateurs, titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis.

Elle dure 32 minutes. Vos documents d'examen seront vérifiés (carte d'identité, numéro de permis-NEPH, livret pour conduite accompagnée).

Si vous avez suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, votre attestation de fin de formation initiale est vérifiée pour s'assurer que vous avez respecté la durée minimale d'un an de conduite accompagnée.

Un test de vue pourra être réalisé. Vous en êtes dispensé si vous avez passé une visite médicale préalable. En cas de test non concluant, l'examineur signale le résultat de ce test au préfet pour que vous soyez convoqué pour un contrôle médical.

- **L'épreuve pratique de la catégorie BE:**

Le jour J, l'un de vos formateurs, titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis.

Elle est scindée en deux épreuves :

L'épreuve hors circulation (plateau) dure 30 minutes. Vos documents d'examen seront vérifiés (carte d'identité, numéro de permis-NEPH).

L'épreuve en circulation dure 30 minutes. Vos documents d'examen seront vérifiés (carte d'identité, numéro de permis-NEPH).

- **L'épreuve pratique de la catégorie A1/A2:**

Le jour J, l'un de vos formateurs, titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis.

Elle est scindée en deux épreuves :

L'épreuve hors circulation (plateau) dure 30 minutes. Vos documents d'examen seront vérifiés (carte d'identité, numéro de permis-NEPH).

L'épreuve en circulation dure 30 minutes. Vos documents d'examen seront vérifiés (carte d'identité, numéro de permis-NEPH).

6. Comment connaître le résultat de vos examens ?

- L'épreuve théorique :

Si vous avez-vous-même réservé votre place d'examen, le résultat vous sera envoyé sur votre adresse mail sous 2 heures.

Si vous avez mandaté votre auto-école pour réaliser votre inscription, le résultat sera communiqué à celle-ci sous 2 heures, puis votre enseignant vous informera du résultat.

- L'épreuve pratique :

Il vous faudra consulter votre résultat sur le site de la sécurité routière (www.securite-routiere.gouv.fr) 2 jours ouvrés après l'examen.